

Responsable UE
Benoît Pondant

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Martine Liakhov

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
28 crédits • 560 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :

- Engager, avec l'aide du professeur, une démarche de recherche sur base de l'analyse du briefing
- Constituer un dossier de recherches en référence à chaque projet
- Engager des choix graphiques en le situant par rapport aux principes de base de la communication visuelle
- Concrétiser un projet graphique (objet simple) en veillant à exploiter une palette d'outils et de techniques variés
- Développer un argumentaire, à son propos, en adaptant son discours à un public de pairs

COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Le cours de techniques fondamentales s'articule avec les cours d'atelier en BAC 1.

Les étudiants expérimentent différentes techniques et outils à partir des briefings et des thématiques données au cours d'atelier de manière à développer des visuels simplifiés, expressifs, singulier en amont du travail de composition. La plupart des éléments qui seront composés en atelier proviendront de ces expérimentations. C'est donc un cours outils au projet d'atelier.

Les objectifs propres à chaque cours seront donc réunis dans un même projet et ce tout au long de l'année. Il est donc important de maintenir les 2 cours dans une même UE puisque l'évaluation est complémentaire. Les acquis d'apprentissage seront donc combinés pour former une évaluation globale permettant aux étudiants d'atteindre les compétences nécessaires fin de BAC 1.

A ce titre, le cours de techniques fondamentales participera au suivi de jury fin du Q2. Le dossier de recherches du jury (comprenant les essais faits au cours de techniques fondamentales sur la thématique) sera donc pris en compte dans l'évaluation du second quadri pour ce cours.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C5 C7 de notre référentiel interne.